

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KETOU

Consultant

Gassi BANI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

MAI 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KETOU

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	2
1.1 CADRE PHYSIQUE	2
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	5
CHAPITRE II POPULATION.....	7
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	7
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	9
2.3 MENAGES	10
2.4 ETHNIES.....	11
2.5 RELIGIONS.....	12
2.6 HABITAT.....	12
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....	14
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL	14
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	14
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....	14
4.1 AGRICULTURE.....	14
4.2 ELEVAGE	18
4.3 LES UNITES ECONOMIQUES	19
4.4 EMPLOI	20
4.5 ENERGIE ET EAU	20
4.6 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	21
4.7 COMMERCE	22
4.8 INFRASTRUCTURES	22
4.9 TOURISME ET HOTELLERIE	25
4.10 PECHE ET CHASSE.....	25
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	26
5.1 SANTE.....	26
5.2 ACTION SOCIALE.....	31
5.3 EDUCATION	31
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	34
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	35
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	35
6.2 RECETTES	36
6.3 DEPENSES	37
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	37
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	41
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	42
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de la population de la Commune de Kétou entre 1992 et 2002	7
Tableau 2: Evolution du rapport de masculinité dans la Commune de Kétou	8
Tableau 3: Population selon les groupes d'âge et le sexe	8
Tableau 4: Répartition de la population active de la Commune selon le sexe et les arrondissements.....	9
Tableau 5: Répartition de la population, de la taille moyenne des ménages et de la superficie selon les arrondissements de la Commune de Kétou.....	11
Tableau 6: Distribution des effectifs des groupes ethniques dominants dans la commune de Kétou	11
Tableau 7: Pourcentage de ménage par source d'approvisionnement en eau de boisson Kétou 2000.....	13
Tableau 8: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées ; Kétou 2000 (proportion).....	13
Tableau 9: Evolution de l'effectif des principales espèces élevées dans la Commune de Kétou ...	18
Tableau 10: Taux de couverture ou de desserte dans la Commune selon les arrondissements au 31/08/04	20
Tableau 11: Nombre de marché selon les arrondissements	23
Tableau 12: Evolution des cas des affections courantes dans la Commune de Kétou.....	26
Tableau 13: Evolution du taux de fréquentation des formations sanitaires de la Commune de Kétou	27
Tableau 14: Evolution des indicateurs de santé maternelle et infantile dans la Commune de Kétou	28
Tableau 15: Evolution des dépenses de santé publique dans la Commune de Kétou	30
Tableau 16: Point des infrastructures existantes	31
Tableau 17: Evolution taux de scolarisation selon le sexe.....	32
Tableau 18: Population résidente selon le sexe et l'alphabétisation dans la Commune de Kétou	33

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
Cl	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication

PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Kétou.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La mise en œuvre de la décentralisation est devenue une réalité au Bénin avec la tenue en décembre 2002 et en janvier 2003 des élections communales et municipales et l'installation à partir de février 2003 des conseils communaux et municipaux.

Ces organes élus ont la responsabilité essentielle d'offrir aux populations les services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, ramassage d'ordures...) en suscitant leur participation au renforcement de la démocratie, au développement local et à la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les élus locaux ont la responsabilité d'insuffler une dynamique de développement surtout économique.

Le Développement Économique Local selon la Banque mondiale est un processus par lequel les acteurs des secteurs privés, publics et organisations non gouvernementales travaillent collectivement pour créer des conditions de croissance économique et d'emploi. Promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus, puis de la fiscalité pour la commune.

C'est pour aider les nouvelles autorités communales et municipales à atteindre leurs objectifs que le Programme de Démarrage des Communes (PRODECOM) a initié cette étude sur la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières. Cette étude permettra à chacune des communes du Bénin de disposer d'un outil de prise de décision susceptible d'orienter les autorités communales et municipales dans le choix d'actions prioritaires dans leurs stratégies de développement.

C'est dans ce cadre que la présente monographie est rédigée pour une meilleure connaissance de la commune de Kétou. Elle aborde successivement le cadre physique et administratif, le cadre humain, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières de la commune pour déboucher sur les contraintes et atouts de la commune ainsi que ses filières porteuses.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

Dans ce chapitre, nous présenterons successivement la situation géographique, le climat, le relief, les sols, la géologie, le réseau hydrographique et la végétation.

1.1.1 Situation géographique

La Commune de Kétou est située à l'extrémité nord du département du Plateau entre les latitudes 7°10' et 7°41'17" Nord d'une part et les longitudes 2°24'24" et 2°47'40" Est d'autre part (IGN, 1963 et CENATEL). Elle couvre une superficie de 1.775 Km² (RGPH 2002), soit 1,55% du territoire national et 54,38% du département du Plateau.

Elle est limitée au Nord par la Commune de Savè, au Sud par la Commune de Pobè, à l'Ouest par les Communes de Ouinhi et de Zangnanado et à l'Est par la République fédérale du Nigéria. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les Communes limitrophes) et internationaux (avec le Nigéria) facteurs importants de développement de la Commune.

Kétou fait partie de la zone sanitaire Pobè – Kétou – Adja Ouèrè et est accessible par une route carrossable en toutes saisons, globalement en bon état et se trouve à 108 km de Porto – Novo.

La Commune est divisée en six (06) arrondissements que sont : Adakplamè, Idigny, Kétou, Kpankou, Odomèta, et Okpomèta. Ces arrondissements sont subdivisés en 28 villages et 10 quartiers de ville. Le chef lieu de la Commune est Kétou située à 138 Km de Cotonou, capitale économique du Bénin.

1.1.2 Climat

Le climat de la commune de Kétou est de type tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou moyen et des plateaux du Sud - Est) avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches :

- Grande saison des pluies : Mars à Juillet
- Petite saison sèche : Août
- Petite saison des pluies : Septembre à Octobre
- Grande saison sèche : Novembre à Février.

La moyenne pluviométrique annuelle est de l'ordre de 1.073mm en 65 jours¹. Les deux maxima de ce régime sont centrés sur Juin et Septembre. Mais depuis quelques années, on observe de plus en plus un décalage des saisons à tel point que le régime n'est plus bimodal, mais unimodal ; c'est-à-dire que la deuxième saison des pluies tend à être une prolongation de la première.

Les autres éléments du climat ici sont étroitement liés aux précipitations. La température moyenne journalière est à peu près uniforme sur l'ensemble de la Commune. Cette stabilité est apparente car les variations saisonnières suivent rigoureusement l'alternance des saisons sèches et pluvieuses et sont nettes. Les

¹ CARDER Ouémé - Plateau, secteur Kétou, Rapport plan de campagne agricole 2001-2002

valeurs externes s'observent au cours des grandes saisons sèches. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 25° C et le maximum de 34°,5 C. Les moyennes mensuelles de minima et des maxima sont situées autour de 24°C (le mois le plus frais) et de 37°C en Février (le mois le plus chaud).

L'atmosphère connaît en général une humidité permanente élevée, diminuée en Décembre et en Janvier à cause de l'harmattan. L'humidité relative mensuelle moyenne s'établit en un minimum de 78% en Janvier à Février et un maximum de 95% en Septembre².

1.1.3 Relief

La Commune de Kétou est située sur un plateau de faible altitude (entre 100 et 200 m) morcelé en certains endroits par des dépressions plus ou moins prononcées. Ce plateau correspond à la partie septentrionale du bassin sédimentaire côtier béninois (continental terminal)³ qui entre en contact avec le socle cristallin (surtout migmatite) par un front de côte de 250 m d'altitude. Ce plateau est encadré par des séries de hauteurs au nord (le front sus- cité), au Nord- Est les collines d'Illikimou et d'Adékambi (200 m) et au Sud-Ouest l'escarpement de faille de direction SO-NE et les sommets d'Adakplamè (286 m). Ce plateau relativement peu élevé est incliné vers le sud passant de 100m à Kétou à 60m à Odomèta.

1.1.4 Sols

Dans la Commune de Kétou se sont développés des sols appauvris (ferralitiques faiblement désaturés), indurés, associés à de vastes nappes de cuirasses ferrugineuses portant une végétation rase.

Sur le plateau monoclinale terminal se sont développés des sols ferrugineux tropicaux bien drainés qui supportent une savane arborée à *Daniella Oliveri*, *Lophira lanceolata* et à *Parkia biglobosa*.

Les sols ferralitiques faiblement désaturés

Ce sont des sols sur sédiment meuble argilo – sableux du Continental Terminal dont les teneurs en argile s'élèvent avec la profondeur. La capacité de rétention en eau est faible et le drainage est parfait. La teneur en matière organique peut atteindre 5% sous forêt en jachères et moins de 1% sous cultures intensives. Les réserves minérales sont faibles. Ces sols se rencontrent à Adakplamè, Okpomèta, Dogo, Idigny, Aguigadji, Adjozoumè, Kpanou et Odomèta.

Sur le plan de leur utilisation en agriculture, ce sont d'excellents supports culturels. La meilleure façon de les exploiter est l'implantation de cultures pérennes à enracinement profond.

Les sols ferrugineux tropicaux

Ils occupent une petite superficie par rapport à l'ensemble de la sous – préfecture. Ils sont plus ou moins concrétionnés. La ferruginosité se caractérise par une individualisation et une oxydation du fer qui peut migrer par lessivage, s'accumuler et s'indurer. Ces sols sont moins profonds que les sols ferralitiques

² Plan d'action environnemental, Enquêtes villageoises Tome V, Rapport Kétou 1992

³ Ibidem 2

mais ont des horizons très différenciés sur plus de 2 mètres d'épaisseur. Les horizons superficiels ont une texture habituellement sableuse ou sablo – argileuse. On note aussi une nette prédominance de la kaolinite dans la fraction argileuse de ces sols. On les rencontre surtout à Kétou, Idjou, Ewé, Omou et Sodji. Ils sont très pauvres ou le deviennent très rapidement, suite à la culture. Ils sont pour la plupart fortement dégradés. Leur fertilité dépend, outre les déficiences chimiques (azote, phosphore) de la présence d'une nappe phréatique en profondeur. Les cultures vivrières traditionnelles s'y adaptent plus que les cultures pérennes arbustives.

1.1.5 Réseau hydrographique

La Commune de Kétou est longée par le fleuve Ouémé sur sa frontière avec le Zou. Il existe aussi quelques cours d'eau d'importance variable : ce sont les rivières Isson, Dogo, Bozouhouè, Adèzon et Adohouèzon qui sont temporaires. On peut ajouter quelques bas-fonds qui fournissent de l'eau en permanence à la population.

Enfin, on note la présence de nappes d'eau superficielles, stagnantes, peu profondes qui sont souvent sources de disputes entre les populations riveraines d'une part, et, entre les éleveurs transhumants d'autre part qui n'hésitent pas eux à violer les interdits coutumiers pour abreuver leur bétail. Ce sont les marigots, les sources et les étangs dont les plus importants se trouvent dans l'arrondissement d'Idigny. On peut citer les marigots Chanou-Akpon, Atan-Oga, Atan Haoussa et les sources Eka, Effrou, etc. Ces sources donnent de l'eau potable qui sort du pied des collines.

1.1.6 Végétation

La végétation rencontrée est celle de la savane arborée et de la forêt. Cette dernière couvre une superficie estimée à 47 000 hectares⁴. On y distingue :

Les forêts classées de Kétou et de Dogo ou Guézou ;

La forêt sacrée d'Adakplamè.

Des lambeaux de forêts par endroit (forêts-sacrées, forêts-galeries et d'autres îlots forestiers) viennent compléter ce tableau sur la végétation. Toutes ces forêts, bien qu'elles ne soient pas classées sont des aires entièrement protégées par les populations. On les retrouve un peu partout à Idigny, Omou, Ewè, Efféoutè, Illadji, etc.

⁴ Plan d'action environnemental, Enquêtes villageoises Tome V, Rapport Kétou 1992

1.2 Cadre Administratif

Le cadre administratif est caractérisé à travers l'évolution administrative de la commune, ses services techniques et administratifs, ses partenaires au développement.

1.2.1 Evolution administrative

A compléter

1.2.2 Gestion administrative de la commune

La gestion administrative de la Commune de Kétou est assurée par plusieurs services déconcentrés de l'Etat, les services communaux et autres structures intervenant dans la Commune.

Les services communaux

Conformément à l'arrêté N°1J/008/SG – BAG du 08 Juillet 2004, portant organisation, attributions et fonctionnement de la Mairie de Kétou, l'administration communale comprend : le cabinet du Maire et le secrétariat général.

Le cabinet du Maire (CAB)

Placé sous l'autorité du maire, le cabinet est chargé :

- De la réception et de l'expédition du courrier confidentiel ;
- De l'information et de la communication ;
- Des relations publiques et internationales ;
- Des distinctions honorifiques ;
- Des affaires politiques et réservées.

Il comprend :

- Le Secrétariat Particulier (SP) ;
- L'Attaché de Cabinet (AC) ;
- Le Chargé de la Communication et des Relations Publiques et Internationales, Porte Parole de la Commune (CRPI) ;
- L'Inspecteur des services Communaux (ISC).

Le secrétariat général.

Le secrétariat général est placé sous l'autorité d'un secrétaire général nommé par arrêté du Maire conformément aux dispositions légales.

Sous l'autorité du Maire, le secrétaire général est chargé :

- De coordonner les services administratifs et techniques ;
- D'assurer les relations techniques et administratives de la Mairie avec les services déconcentrés de l'Etat ;
- De veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures dictées par les autorités communales ;
- D'assurer la communication et la concertation avec les instances représentatives du personnel.

Il comprend :

- Le Secrétaire administratif Central (SAC) ;
- Le Service des Affaires Domaniales, de l'Urbanisme et de l'Environnement (SADUE) ;
- Le service des Affaires Financières et Economiques (SAFE) ;
- Le Service de l'Administration Générale (SAG) ;
- Le Service de l'Action Sociale, de la culture, du Sport et de l'Education (SASCSE) ;
- Le Service de l'Etat Civil, des Archives, de la Documentation et de l'Information (SECADI) ;
- Le Service de la Planification, du Développement et des Investissements (SPDI) ;
- Le Service des Transmissions (STR) ;
- Le Service Technique Communal (STC).

Les services déconcentrés de l'Etat

Les services de l'Etat représenté au niveau de la commune de Kétou sont :

- La brigade territoriale de la gendarmerie ;
- La circonscription scolaire ;
- Le centre de promotion sociale ;
- Le Centre Communal de Promotion Agricole ;
- Le centre de santé de la Commune ;
- Les sept collèges de la Commune ;
- Le centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) ;
- La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) ;
- Le Trésor Public ;
- Les PTT ;
- La douane.

Autres structures intervenant dans la commune

Plusieurs ONG et projets/programmes interviennent dans la Commune de Kétou pour accompagner le développement socio-économique de la commune. Il s'agit des ONG ADIL, MGE-Conseil, ABILE, ABAEF, AVP et des projets/programmes comme le Programme d'appui au développement du Secteur Agricole (PADSA), le Programme de Développement Communautaire (DEVECOM), le Projet Bois de Feu, le programme Education Communautaire, le Programme de Développement des plantes à Racines et Tubercules (PDRT), le Programme d'Appui au Développement de la Filière Agricole (PADFA), le projet d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé (PADRO), etc.

La diversité des domaines d'activités des acteurs ci-dessus cités permet de couvrir une part importante des besoins de développement de la commune.

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

Le processus de mise en place des principaux groupes socio-culturels est fort complexe. En réalité, le site de Kétou était la propriété des gens appartenant à la grande aire culturelle ADJATADO. Ce sont eux, chefs de terre, qui ont accueilli les nouveaux migrants d'origine Yoruba ou Nagot venus d'Ifè à l'Est. Cette migration très ancienne (12^{ème}-13^{ème} siècle) s'est stabilisée vers les années 1900. Ils ont créé le royaume de Kétou jusque dans le Hollidjê, où existaient d'anciens noyaux pré-yoruba, relativement indépendants.

Un second courant provenant de l'éclatement du noyau initial d'Ifè est soldé par la création des chefferies d'Idigny, Towè et Odomèta.

Le dernier mouvement intéresse les Mahi fuyant les armées danxoméennes et qui ont créé les chefferies de Kpankou, Adakplamè, Agonli-Kpahou, Ewè, Aguigadji, etc. On comprend alors aujourd'hui la complexité de ce peuplement qui donnent les yoruba, les Fon, les Mahi et les Holli répartis en six (06) arrondissements : Kétou, Kpankou, Odomèta, Okpomèta, Idigny et Adakplamè avec 38 villages dont dix (10) quartiers de ville.

2.1.2 Evolution de la population

La population de la commune de Kétou est passée de 63.079 habitants à 100.499 habitants, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 4,77%. Et un taux d'accroissement relatif de 59,32% en dix ans. L'indice de « poussée démographique⁵ » (1,58) est le plus fort du département du Plateau. Le Tableau suivant montre l'évolution de la population de la commune entre 1992 et 2002 comparée à celle des autres communes du département.

Tableau 1: Evolution de la population de la Commune de Kétou entre 1992 et 2002

Arrondissement	Superficie (en km ²)	Population		Densité (hbts/km ²)		Indice de « poussée démographique »	Taux d'accroissement intercensitaire
		1992	2002	1992	2002		
Adja-ouèrè	415	59 401	81 497	143	196	1,37	3,21
Kétou	1 775	63 079	100 499	36	57	1,58	4,77
Ifangni	242	67 021	71 606	277	296	1,07	0,66
Pobè	400	54 181	82 910	135	207	1,53	4,35
Sakété	432	63 994	70 604	148	163	1,10	0,99
Ensemble	3 264	307 676	407 116	94	125	1,33	2,84

Source : Réalisé à partir des données de l'INSAE sur le RGPH2 (1992) et le RGPH 3 (2002)

⁵ C'est le rapport de la densité de la population en 2002 à la densité de la population en 1992.

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

Le taux de masculinité est le nombre d'hommes pour 100 femmes.

L'examen des rapports de masculinité permet de mieux cerner les déformations différentielles de la population.

Tableau 2: Evolution du rapport de masculinité dans la Commune de Kétou

Année	Population		Rapport de masculinité
	Hommes	Femmes	
1992	30 882	32 197	95,9
2002	48 867	51 632	94,6

Source : d'après les données de l'INSAE / RGPH-2 et 3 (1992 ; 2002)

Le rapport de masculinité de la Commune de Kétou mentionné dans le tableau ci-dessus s'est élevé à 95,9% en 1992 contre 94,6% en 2002. Ce qui traduit qu'il y a moins d'hommes que de femmes au titre des années indiquées. Ce déficit d'hommes pourrait s'expliquer par le phénomène d'émigration des hommes actifs en quête d'emplois rémunérateurs. La structure de la population selon le sexe et les groupes d'âges présentés ci – dessous dans le tableau ci-après donne plus de détail sur cette structuration.

La structure de la population de la Commune de Kétou présentée dans le tableau suivant montre les principales caractéristiques des différents groupes d'âges.

Tableau 3: Population selon les groupes d'âge et le sexe

Groupes d'âge	Total	hommes	femmes	Taux de masculinité
00 – 04 ans	18 430	9 273	9 157	101,2
05 – 09 ans	17 636	9 095	8 541	106,48
10 – 14 ans	12 257	6 377	5 880	108,45
15 – 19 ans	9 453	4 484	4 969	90,23
20 – 24 ans	8 473	3 460	5 013	69
25 – 29 ans	7 841	3 250	4 591	70,79
30 – 34 ans	6 409	3 006	3 403	88,33
35 – 39 ans	4 419	2 163	2 256	95,88
40 – 44 ans	3 924	1 921	2 003	95,91
45 – 49 ans	2 537	1 267	1 270	99,76
50 – 54 ans	2 404	1 232	1 172	105
55 – 59 ans	1 199	599	600	99,83
60 – 64 ans	1 827	901	926	97,30
65 – 69 ans	806	401	405	99,01
70 – 74 ans	1 015	513	502	102,19
75 – 79 ans	405	201	204	98,51
80 – 84 ans	680	316	364	86,81
85 – 89 ans	214	128	86	148,62
90 – 94 ans	223	121	10	118,62
95 ans & +	345	158	187	84,49
ND	2	1	1	100
Total	100 499	48 867	51 632	94,6

Source : d'après les données du RGPH-3 (2002)

L'analyse du tableau ci-dessus révèle l'importance de la population jeune. Ce qui incite : à promouvoir l'amélioration des services éducatifs et de santé ; à générer l'apparition d'activités nouvelles et le développement des activités existantes de telle sorte que cette tranche de la population une fois grande puisse s'insérer dans le marché de l'emploi.

2.1.4 Population active

Cette sous-section a pour but de mettre en relief le taux d'activité et l'ampleur du problème de chômage dans la commune. Les éléments constitutifs de ces indicateurs sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4: Répartition de la population active de la Commune selon le sexe et les arrondissements

Arrondissements Sexe	Kétou	Idigny	Okpomèta	Kpankou	Odomèta	Adakplamè	Total
Masculin	5 295	6 032	1 843	4 238	1 672	3 388	22 468
Féminin	5 510	6 011	1 750	4 829	1 832	3 471	23 403
Total	10 805	12 043	3 593	9 067	3 504	6 859	45 871

Source : d'après les données de l'INSAE / RGPH-3 (2002)

De ce tableau, il ressort que le taux d'activité de la Commune s'élève à 45,6% en 2002. Selon le sexe, ce taux est de 45,9 % pour les hommes contre 45,3% pour les femmes.

En ce qui concerne, le taux de chômage (rapport de la population en chômage par rapport à la population active), il est de 0,08% pour toute la Commune. Ce taux est faible, mais cette faiblesse doit être interprétée avec prudence. Elle occulte le problème de sous-emploi et s'explique par le fait que la population de la Commune en grande partie rurale s'adonne pratiquement toute l'année, soit aux travaux agricoles, soit à l'élevage, à la chasse ou soit aux activités de transformation des produits. Cette situation peut aussi s'expliquer par le système d'aide familial (secteur informel) très développé dans la Commune et qui cache le problème de chômage.

2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité

A compléter

2.2.2 Mortalité et morbidité

A compléter

2.2.3 Migration

A compléter

2.3 Ménages

2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

A compléter

Taille des ménages

Tableau 5: Répartition de la population, de la taille moyenne des ménages et de la superficie selon les arrondissements de la Commune de Kétou

Arrondissements	Population	Nombres Ménages	Taille moyenne	Superficie (Km ²)	%
Kétou –centre	25102	53 97	05	71	04
Odomèta	7 403	1 170	06	261	14
Okpomèta	7 822	1 540	05	178	10
Idigny	26 882	4 472	06	388	22
Kpankou	19 201	2 993	06	289	16
Adakplamè	14 089	2 451	06	568	32
TOTAL	100 499	18 023	06	1 755	100

Source : INSAE / RGPH-2 et 3 (1992-2002)

2.3.2 Revenus des ménages

A compléter

2.4 Ethnies

La commune de Kétou est une authentique région peuplée par des ethnies variées et ayant des caractéristiques socio culturelles peu différentes. Selon le recensement de 2002, on dénombre au total 58 groupes ethniques dont quatre (04) plus dominants représentés dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Distribution des effectifs des groupes ethniques dominants dans la commune de Kétou

Ethnies dominantes	Effectif		Total	Pourcentage		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Nagot	23912	25244	49156	23,8%	25,1%	48,9%
Hollidjè	12640	13743	26383	12,6%	13,7%	26,2%
Fon	8184	8620	16804	8,1%	8,6%	16,7%
Mahi	1965	1980	3945	1,9%	1,9%	3,9%

Source : d'après les données du RGPH-3 (2002)

Du tableau ci-dessus, il ressort que la Commune de Kétou est peuplée en majorité par les Nagot (48,9%), les Hollidjè (26,2%), les Fon (16,7%) et les Mahi (3,9%). Il y a cependant des traces d'autres groupes ethniques comme les Adja (0,2%), les Goun (0,7%), les Yoruba (0,4), les étrangers (0,6%), etc. Comme on peut le constater, la proportion des étrangers représente moins de 1% de la population totale. Cette faible représentativité pourrait être la conséquence d'un manque de politique d'attraction qui ne favoriserait pas l'attrait des capitaux étrangers, facteurs importants de la croissance locale.

Par ailleurs, tous les groupes ethniques ont presque la même organisation sociale. La famille : le père (chef), la mère, les enfants, les tantes, les oncles. La collectivité est l'ensemble des familles. Elle a à sa tête, un chef qui est le plus âgé et sage des familles.

Les litiges, conflits et différends se règlent au sein des familles ou de la collectivité selon l'ampleur conformément aux normes sociales établies. Un respect scrupuleux est dû aux personnes âgées, aux chefs religieux et coutumiers. Le roi et sa cour jouent un rôle primordial dans la régulation de la vie sociale, le règlement des conflits et atteintes aux us et coutumes. Certains conflits dépassant parfois les compétences des autorités administratives, trouvent souvent solution grâce à l'intervention du Roi.

2.5 Religions

Sur le plan des croyances, selon le RGPH – 3, on distingue avec précision dans la Commune six (06) groupes religieux qui sont par ordre d'importance : le catholicisme (35%), l'Islam (19,5%), l'animisme (vodoun) (7,8%), le christianisme céleste (4,5%), le protestantisme méthodiste (2%) et les autres protestants (1,8%). D'autres religions existent mais celles-ci ne sont pas concrètement identifiées par le recensement. Elles représentent globalement environ 20% de la population totale.

2.6 Habitat

L'étude des aspects de l'habitat a pour but de mettre en exergue l'ensemble des situations relatives à l'état et aux types d'habitats (traditionnel et moderne) qui structurent le territoire communal.

2.6.1 Type d'habitat

Tous les arrondissements ont une structure et une organisation libre dans l'occupation de l'espace caractérisé par un habitat plus ou moins dispersé sauf à Kétou. Les habitations sont de type traditionnel. Elles sont faites en terre battue couverte de tôle ou de paille. On rencontre cependant des maisons construites en matériaux définitifs et quelques habitats modernes et viabilisés spécifiquement à Kpankou et à Kétou centre.

L'analyse selon la densité habitationnelle révèle qu'entre 1992 et 2002 la densité habitationnelle (06 individus par habitat) n'a pas varié. De même le taux de croissance de l'habitat (4,8%) et le taux de croissance de la population absolue (4,8%). Cette égalité obtenue signifie qu'en espace de 10 ans, il n'y a ni progrès social, ni dégradation de la situation sociale. Mais l'idéal serait d'avoir un taux de croissance de l'habitat supérieur au taux de croissance démographique, pour offrir des possibilités d'accessibilité accrue aux logements. Ceci sera très déterminant pour les années à venir pour garantir un avenir meilleur de logement à une population essentiellement jeune.

2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

A compléter

2.6.3 Mode d'éclairage

A compléter

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

Quatre modes d'accès à l'eau sont identifiés dans la commune : l'approvisionnement en eau courante, l'eau des forages/pompes, l'eau des puits buisés ou protégés et l'eau des puits non protégés.

Le tableau ci-après indique le pourcentage de ménage de la commune suivant ces différents modes d'approvisionnement et indique la proportion de ménage ayant accès à l'eau potable.

Tableau 7: Pourcentage de ménage par source d'approvisionnement en eau de boisson Kétou 2000

		Eau courante	Forage/ Pompe	Puits buisés ou protégés	Puits non protégés	Accès à l'eau potable
Milieu de résidence	Rural	2,2	32,5	0	1,5	32,8
	Urbain	51,8	41,6	0,7	1,3	94,1
Sexe du chef de ménage	Masculin	10,8	34,4	0	1,6	45,2
	Féminin	19,7	35,9	0,7	1	56,3
Ensemble Kétou		12,9	34,8	0,2	1,5	47,8

Source : Enquête de base dans 4 zones de convergence du programme de coopération Bénin – UNICEF, MECCAG août 2000

2.6.5 Type d'aisance.

Tableau 8: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées ; Kétou 2000 (proportion)

		Caniveau	Fosse septique	Dans la nature	Dans la cour
Milieu de résidence	Rural	0,5	0,1	53,2	45,8
	Urbain	2,6	0,7	51,8	44,6
Sexe du chef de ménage	Masculin	1	0,3	52,8	45,6
	Féminin	1,4	0	52,9	45,1
Ensemble Kétou		1,1	0,2	52,8	45,5

Source : enquête de base, août 2000

L'examen du tableau ci-dessus, permet de noter que :

- 0,1% des ménages utilisent le caniveau comme mode d'évacuation ;
- 0,2% des ménages utilisent les fosses septiques comme mode d'évacuation ;

- 52,8% utilisent la nature comme mode d'évacuation des eaux usées contre 45,5% dans la cour.

L'analyse de ces données de base montre que de véritables problèmes d'assainissement se posent aux populations. En effet, l'amélioration du cadre de vie des populations, notamment rurales doivent être une priorité qu'il faut satisfaire à court et moyen terme par la construction des latrines publiques, des caniveaux et des points d'eau.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

Le pouvoir politique traditionnel est détenu par un Roi, un descendant de la famille royale de Kétou qui a été un royaume fondé par le Roi Edé vers le XI^e Siècle selon Edouard DUNGLAS. Les fondateurs de ce royaume sont venus d'Illé – Ifè au Nigéria.

3.2 Pouvoir politique moderne

Il est détenu par un Conseil Communal à la tête duquel se trouve le Maire de la Commune. Ce Conseil Communal est représentatif de la classe politique et de la société civile avec chacune sa vision de développement de la Commune.

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

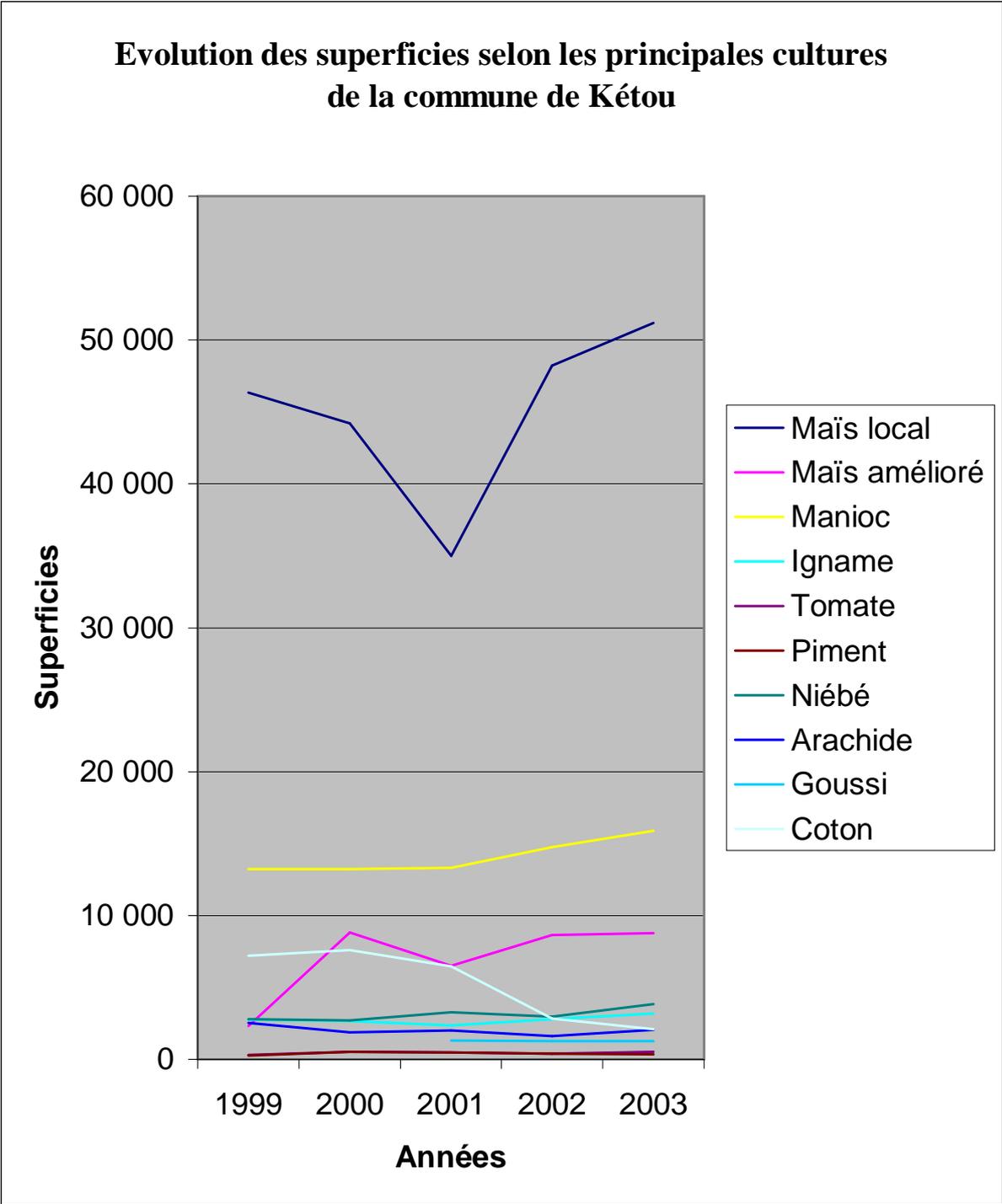
Les principales cultures sont : le manioc, le maïs, l'igname, le coton, le niébé, le Sésame, l'arachide, la tomate et le piment. Les principaux produits issus de la transformation sont le gari, le lafou (farine de manioc), les beignets d'arachide, l'huile d'arachide, beignets, télibo (cossette d'igname), etc.

4.1.1 Terres agricoles

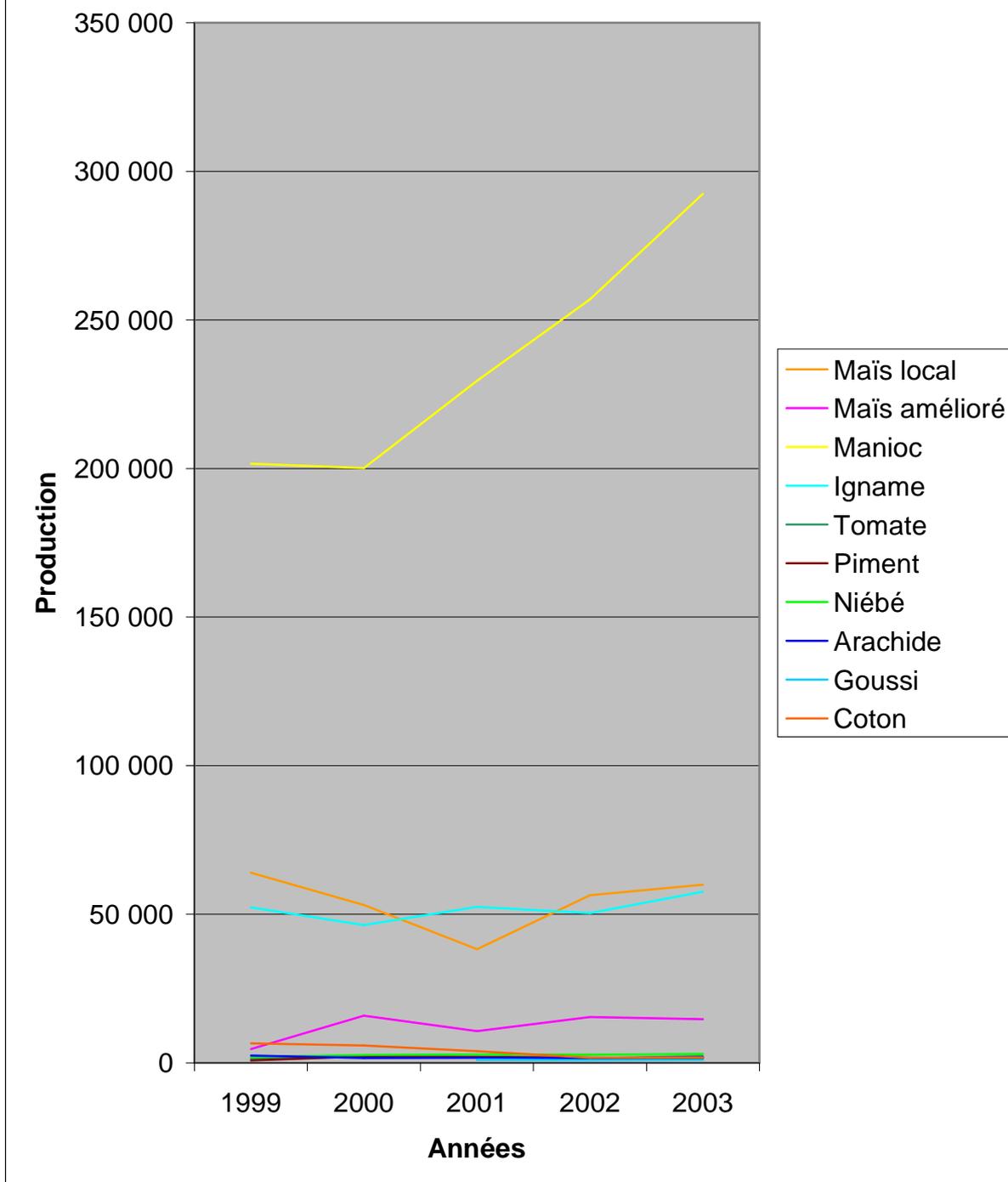
Pour ce qui concerne l'occupation du sol par culture, annuellement 44 990 ha de maïs local, 7 001 ha de maïs amélioré, 14 084 ha de manioc, 2 754 ha d'igname, 427 ha de tomate, 401 ha de piment, 3 115 ha de niébé, 2 008 ha d'arachide, 1 243 ha de goussi (moyenne sur quatre (04) ans), 5 234 ha de coton sont cultivées dans la commune de Kétou.

4.1.2 Productions

L'évolution des productions et superficies de ces cultures durant les six dernières années est représentée par les graphiques N°5 et 6.



Evolution des productions selon les principales cultures de la commune de KETOU



De l'examen et des graphiques ci-dessus, on fait les constats suivants :

La production et la superficie du maïs local ont connu une baisse à partir des années 1999 jusqu'à une chute significative en 2001. Le taux de diminution étant de 17% et de 26 % pour la production ; de 5% et de 21% en ce qui concerne les superficies cultivées. Toutefois une reprise est constatée à partir de 2002 tant en

production qu'en superficies cultivées, ce qui est à la base du taux d'accroissement annuel moyen obtenu : 2% pour la production du maïs local et 5% pour les superficies cultivées.

La production et la superficie du maïs amélioré ont connu une évolution en dents de scie avec respectivement un taux d'accroissement annuel moyen de 63% et de 72%.

La production du manioc après une chute en 2000 à connu une augmentation continue jusqu'en 2003.

Quant aux productions industrielles, l'arachide et le coton, on note une nette régression de leur production et superficie. En effet les productions et les superficies ont connu une diminution moyenne annuelle de 4% pour l'arachide et de 25% pour le coton.

Quelques traces de la production de goussi sont constatées dans la localité.

En résumé, il importe de noter que les cultures émergentes à Kétou restent incontestablement le manioc, le maïs local et l'igname qui connaissent respectivement une production annuelle moyenne de 236 121 tonnes, 54 346 tonnes et 51 836 tonnes. La production du coton et de l'arachide est en nette régression. Cette situation peut provenir des problèmes (compétitivités sur le marché international, Subvention de l'Etat aux producteurs américains, lenteur dans la mise en place des intrants etc.) que connaissent ces filières (notamment celle du coton) qui ne motivent plus les producteurs. Les récentes mesures prises par l'Union Européenne quant au contrôle des normes depuis la production jusqu'au produit fini, risquent encore de compliquer la situation pour les producteurs très peu enclins au respect des normes de qualité. Dans cette optique, le renforcement des capacités de contrôle des qualités des produits s'impose (rôle de l'Etat). De même, les Communes productrices comme Kétou dans le cas présent devront identifier des filières alternatives comme l'anacarde et le palmier à huile pleine d'avenir à mieux s'organiser en réseaux pour mieux faire face aux problèmes que pose actuellement cette filière.

4.1.3 Céréales

Les principales cultures céréalières sont : le manioc, le maïs, l'igname, le niébé, le Sésame, la tomate et le piment. Les principaux produits issus de la transformation sont le gari, le lafou (farine de manioc), beignets, télibo (cossette d'igname), etc.

4.1.4 Cultures de rentes

Le coton, l'arachide sont les cultures de rentes pratiquées dans la commune.

L'igname, la tomate, le piment et le niébé sont aussi cultivés à Kétou avec un taux d'accroissement positif de la production : 3% pour l'igname, 15% pour la tomate, 34% pour le piment et 11% pour le niébé.

4.2 Elevage

4.2.1 Effectifs du cheptel

La production animale occupe une place importante dans les activités des populations. Les animaux élevés sont les bovins, les ovins, les caprins, les lapins et quelques porcins. La plupart sont en divagation dans la nature sauf quelques rares qui ont d'enclos. L'élevage procure un revenu substantiel aux paysans et leur permet de satisfaire leurs besoins en protéines. Il existe quelques marchés de bétail dans la commune tenus par des éleveurs transhumants peuhl. Le marché de bétail le plus important se situe à Effèoutè. Ce tableau résume les principales données caractéristiques de cette activité.

Tableau 9: Evolution de l'effectif des principales espèces élevées dans la Commune de Kétou

Espèces	Années				
	1999	2000	2001	2002	2003
Bovines	7 363	7 605	7 840	8 090	8 292
Ovines	2 542	2 563	2 604	2 619	2 698
Caprines	23 978	25 033	25 541	26 690	27 224
Porcines	-	-	11 500	11 960	15 447
Volailles	77 000	-	77 000	77 000	21 218
Lapines	400	300	500	500	2 100

Source : Direction Nationale de l'élevage

Selon le tableau, les espèces bovines, ovines, caprines élevées à Kétou ont connu une évolution annuelle croissante. En effet de 7 363 ; 2 542 et 23 978 têtes en 1999 ces espèces ont atteint respectivement un effectif de 8 292 ; 2 698 et 27 224 têtes en 2003.

4.2.2 Les espèces élevées

L'élevage des porcins et des lapins n'est pas aussi négligeable dans la zone. En effet, les effectifs élevés de porcins ont atteint 15 447 en 2003 contre 11 500 en 2001 soit un taux d'accroissement annuel de 28%. Ceux des lapins passent de 400 en 1999 pour atteindre 2 100 en 2003 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 90%.

Parmi les espèces élevés à Kétou, les volailles sont les plus dominantes, mais après un effectif constant de 77 000 en 1999 et 2002, cette activité a connu une chute brutale en 2003, soit un taux de diminution de 72%. Cette situation pourrait provenir d'une épidémie qui aurait eu un impact important sur l'élevage des volailles.

Par ailleurs les performances obtenues dans l'élevage des bovins, ovins et caprins pourraient provenir de l'efficacité du service vétérinaire, du respect des normes d'entretien et de vaccination de ces espèces.

En résumé, l'activité d'élevage à Kétou, occupe une partie importante des activités paysannes. Les effectifs moyens annuels atteignent 7 838 têtes (bovins), 2 605 têtes (ovins), 25 693 têtes (caprins), 7 781 têtes ((porcins), moyenne sur 3 ans), 63 054 têtes ((volailles), moyenne calculées sur 4 ans) 780 têtes (lapins).

Une attention particulière devra être portée sur l'élevage des volailles afin de combler le déficit inquiétant observé entre 2002 et 2003.

Les mesures à prendre dans ce cadre pourraient être :

- Le respect du calendrier des vaccinations des espèces ;
- L'application des conseils du vétérinaire en matière d'hygiène ;
- Le renforcement des capacités des éleveurs en matière de traitement des maladies des espèces.

4.2.3 Différents types d'élevage

Selon les statistiques aucune donnée n'est disponible pour ce type d'élevage. Toutefois on note dans la Commune l'élevage embryonnaire d'escargots (héliciculture), d'aulacodes (aulacodiculture) et des abeilles (apiculture).

4.2.4 Personnel et structures d'encadrement

PADPPA, CeRPA, Existence d'un programme d'appui (PDE), Appui technique du CeRPA, PADRO, PADSA, PADFA

4.2.5 Infrastructures pastorales

L'hydraulique villageoise n'est pas développée dans la Commune. On dénombre seulement 02 retenues d'eau en bon état à Idigny et Kpankou. La réalisation d'infrastructures hydrauliques et pastorales complémentaires est nécessaire pour satisfaire les besoins dans tous les arrondissements.

4.2.6 Santé animale (les principales pathologies)

Sur ce sujet, aucune statistique spécifique à Kétou n'est disponible, toutefois au niveau du département du plateau, 7 types de maladies sont constatés à savoir :

- La fièvre aphteuse (FA)
- La peste des petits ruminants (PPR) ;
- La péri pneumonie contagieuse des bovins ;
- La dermatose ;
- La peste porcine africaine ;
- Newcastle ;
- La pasteurellose

4.3 Les unités économiques

Les principales unités économiques de la commune sont les groupements villageois, les groupements de femmes, les groupements d'hommes, les associations d'entraide, etc.

4.4 Emploi

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique distingue trois (3) secteurs d'occupation de la population. Il s'agit du secteur informel, du secteur formel de l'Etat et du secteur formel privé. Selon les résultats du RGPH3, la quasi-totalité de la population active de la commune (plus de 90%) est occupée dans le secteur informel. Les employés du secteur formel de l'Etat et du privé représentent moins de 5% de la population.

4.5 Energie et Eau

4.5.1 Energie

L'étude de l'aspect afférent à l'énergie dans la Commune a pour but de mettre en exergue l'ensemble des situations relatives à l'éclairage public et à l'énergie domestique. En effet, en matière d'éclairage public le réseau SBEE a enregistré 1 456 abonnés électriques sur 18 023 abonnés potentiels, soit 8% de taux de couverture au niveau Commune et 27% au niveau de l'arrondissement urbain (5 397 abonnés potentiels). Cette situation peut s'expliquer par le manque de revenus des populations pour accéder au réseau électrique et aussi par le manque d'extension du réseau. La longueur actuelle s'étend sur 34 417 m (basse tension) contre 5 716 m (haute tension). Il importe donc de faire un plaidoyer auprès des autorités de la SBEE pour l'extension du réseau dans la Commune.

4.5.2 Eau

Tableau 10: Taux de couverture ou de desserte dans la Commune selon les arrondissements au 31/08/04

Commune	Arrondissements	Population 2002	Besoins réels	Réalizations		Taux de couverture en %
				AEV	PE	
KETO	Kétou –centre	2 5 102	100	00	03	03
	Adakplamè	1 4 089	56	01	38	67
	Idigny	2 6 882	108	01	33	31
	Kpankou	1 9 201	77	02	55	71
	Odomèta	7 403	30	00	18	61
	Okpomèta	7 822	31	02	44	140
TOTAL		10 0 499	402	06	191	47

Source : d'après les données du SRH Ifangni

Du tableau précédent, il ressort que le taux de couverture en point d'eau dans la Commune reste inférieur à 50%. La situation est préoccupante dans cinq (05) arrondissements selon l'ordre suivant : Kétou centre, Idigny, Odomèta, Adakplamè et Kpankou.

Elle semble normale à Okpomèta. Mais cela ne corrige pas pour autant les disparités entre les villages qui souffrent encore cruellement de points d'eau. Par

rapport aux services de la SONEB, seul l'arrondissement urbain bénéficie de sa prestation. En effet, on dénombre 741 abonnés, sur 5 397 abonnés potentiels de l'arrondissement urbain soit un taux de couverture de 14% environ. Au niveau communal ce taux n'est que de 4,1%. Ce qui traduit la faiblesse de la couverture actuelle par le réseau SONEB.

En somme, l'accessibilité des populations à l'eau potable à Kétou reste difficile. Seule la construction de nouveaux points d'eau et l'extension du réseau SONEB permettront de corriger le déficit actuel observé pour améliorer les conditions de vie des populations.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

L'étude des pistes et du transport aura pour but d'analyser l'ensemble des situations relatives à :

- la disponibilité et l'état des voies desservants la Commune ;
- l'accessibilité des villages et quartiers de ville, notamment en saison pluvieuse ; la liaison avec les Communes voisines

Ce sont en général des voies inter quartiers, de pistes rurales, des voies inter arrondissements et inter communes. Ces voies sont pour la plupart trop dégradées et par conséquent sont presque impraticables pendant la saison des pluies.

Selon les résultats du bilan diagnostique communal, 457 km de piste (dont 15 km de pavage) sont priorisés par la population.

Par ailleurs, certaines voies méritent d'être construites ou réhabilitées pour faciliter les liaisons intercommunales. Il s'agit notamment des voies Savè – Kétou (72 km), Pobè – Kétou (42,8 km).

Le transport des personnes et des biens est assuré par des véhicules et des taxis moto. Les seuls postes d'attraction sont les marchés qui jouent un rôle très important dans l'économie. Ils ont besoin d'être réhabilités et agrandis en vue de bien prendre leur essor économique. L'existence d'une gare routière (presque vétuste) permet de mieux organiser ce transport.

4.6.2 Communications

La couverture médiatique est assurée actuellement par la radio locale AlaKétou FM 95,8 qui aura à jouer un rôle très important dans l'éducation de la société, la vulgarisation du PDC, la communication pour un changement de comportement, pour le développement local, la promotion de la culture et du potentiel touristique de Kétou. Dans cette optique, les populations ont souhaité une restructuration du programme de cette radio pour plus d'harmonie et de valorisation de la culture authentique interne. Par ailleurs, Kétou étant une Commune à richesse culturelle appréciée, une télévision locale serait nécessaire pour la couverture audiovisuelle interne de tout le plateau.

En matière de télécommunication, uniquement le chef-lieu de la Commune est couvert en téléphonie où on compte 209 abonnés. Avec ce nombre, le réseau qui

jusque-là n'est pas encore numérisé signale déjà une saturation d'où la nécessité de son extension.

En matière de téléphonie mobile, l'opérateur GSM TELECEL s'est implanté dans la zone. S'il demeure le plus accessible, le taux de couverture est très faible, soit 8 Km de rayon à la ronde.

En somme, la faible couverture de la Commune en téléphone rend difficile la communication et la circulation de l'information.

Dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC), Kétou est en marge du progrès actuel. Aucun centre de communication sur Internet n'existe dans la Commune. Vu l'importance de ce nouvel outil de communication, il importe d'inciter les acteurs locaux de développement, les opérateurs économiques à créer de centres de navigation sur internet.

4.7 Commerce

A compléter

4.8 Infrastructures

L'étude des infrastructures de marché a pour but de mettre en exergue la visibilité des services marchands dans la Commune. Dans cette optique, un dénombrement des marchés existant a été réalisé et est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 11: Nombre de marché selon les arrondissements

Arrondissements	Nombre de marchés	Nombre de hangars	Natures des hangars	Administration des marchés	Etat
Kétou	03	320 dont 10 en définitifs construction	Paillotes + 10 en matériaux définitifs	Akéré, Ogola, Asséna	Mauvais état pour la plus part à assainir
Kpankou	04	65	Paillotes	Aguidi, Sodji, Kpankou	Mauvais état pour la plus part à assainir
Adakplamè	03	82	Paillotes	-	Mauvais état pour la plus part à assainir
Idigny	04	-	Paillotes	Kanga, Adigoun, Effeoutè	Mauvais état pour la plus part à assainir
Okpomèta	02	-	Paillotes	Ofia, Odomèta	Mauvais état pour la plus part à assainir
Odomèta	02	400	Paillotes	Atanchoukpa, Atanka	Mauvais état pour la plus part à assainir
Total	18	847 paillotes + 10 hangars définitifs			

Source : Enquête de terrain

Du l'observation faite lors des diagnostics niveau arrondissement, la plupart des marchés sont en paillotes donc exposés aux intempéries des pluies. Tous les marchés sont à reconstruire et à doter d'un plan d'assainissement adéquat.

Malgré l'existence de ces marchés, le problème d'écoulement des produits se pose selon les marchandises rencontrées. Cela peut être dû au cadre des marchés et aux méconnaissances de l'offre et de la demande qui caractérise ces marchés.

4.8.1 Produits

Le commerce constitue le secteur le plus varié tant au niveau des activités qu'au niveau des acteurs. Il s'articule autour des produits agricoles vivriers tels que : le Maïs, le manioc, l'igname, le gari, les tomates, l'arachide, le sésame, les fruits et les produits manufacturés venant aussi bien du Nigéria que de la côte. Ce qui fait d'ailleurs dire que cette position de carrefour entre le Nigéria et le Bénin favorise les transactions.

Le commerce extérieur (importation), il s'est focalisé sur 10 grands groupes de produits importés à savoir :

- Les motocycles neufs et usagés ;
- Ouvrages en matière plastique ;
- Sachets plastiques ;
- Articles émaillés ;
- Ensemble moulin à maïs ;
- Pièces détachées pour vélo ;
- Pneumatiques pour vélo ;
- Pneumatiques pour motocycles ;
- Boissons sucrées ;
- Poissons congelés.

4.8.2 Circuits de commercialisation

Au cours de ces dernières années, le commerce et le transport de produits pétroliers venant du Nigéria ont avantagé plus d'un, notamment ceux appelés : Agbélugbè (nom donné aux transporteurs de ces produits au moyen des motocyclettes par chargement de 200 l et plus). Le marché des produits forestiers a pris ces derniers temps de l'envergure dans la production de richesse dans la Commune.

Lors de la commercialisation des produits agricoles (céréalières), les femmes s'investissent dans les opérations de vente et d'achat et jouent un rôle d'interface entre l'acheteur et le vendeur contre rémunération.

Le commerce de volailles occupe aussi une place non négligeable dans les produits faisant l'objet de transaction avec les régions sud du pays.

Certains produits transformés, faisant partie des repas privilégiés, telle que la farine de manioc (LAFOU), sont aussi commercialisés dans la Commune, notamment dans les maquis.

Le marché des produits forestiers a pris ces derniers temps de l'envergure dans la production de richesse dans la Commune.

4.9 Tourisme et hôtellerie

La commune de Kétou dispose d'un potentiel touristique impressionnant dont la valorisation constituera une importante source de devises pour la Commune. Ce potentiel concerne :

- Le Musée AKABA IDENA ;
- Le tas d'immondices Aïtan-N'la (promontoire) ;
- La rivière sacrée EKA à Idigny ;
- La rivière sacrée Ala-N'wa à Illikimou ;
- La pierre sacrée qui projette au village Agonlin ;
- Kpahou (arrondissement Adakplamè) ;
- Les masques Guèlèdè ;
- La place de IYA MEKPERE, IYA BIYA et ses 201 puits ;
- Les forêts sacrées ;
- Le reste des fossés défensifs.
-

En matière d'infrastructures d'accueil, on distingue :

- L'hôtel CONFIDENCE, immeuble à deux étages situé à 2,5 km du local actuel de la Mairie et disposant d'une importante capacité d'accueil
- Les motels GENEROSITE ;
- L'auberge de la CITE ;
- L'auberge GOG ;
- L'auberge YOKPODOUGBE
- Etc.

En résumé, le potentiel touristique dont dispose la Commune de Kétou peut constituer un facteur important de développement économique. L'aménagement de ces sites transformera Kétou en un véritable pôle de développement qui générerait à coup sûr des externalités positives (renforcement de droit de propriété, dynamisation du commerce des femmes, création d'emplois, dynamisation de l'artisanat d'art...) et garantira la promotion de la destination Kétou.

4.10 Pêche et chasse

Elle est pratiquée souvent pendant la saison sèche et concerne les petits gibiers. C'est une chasse coutumière qui se fait souvent dans les forêts de Kétou et de Dogo et dans certaines savanes riches en faune. Les animaux chassés sont les biches, les singes, les lièvres, les aulacodes, et il est souvent fréquent de trouver des phacochères parmi les animaux tués. Cette faune se trouve aussi dans certains îlots forestiers comme Idigny, Ewè et Omou. Les produits de chasses sont souvent consommés ou vendus sur les marchés locaux où il y a tout le temps du gibier sauvage. La chasse se fait souvent par des battues, des feux de brousse ou en posant des pièges dans les champs. Ici presque tous les animaux sont menacés d'extinction, sauf les aulacodes qui abondent toujours. La raison de cette situation est ce besoin de protéine animale. Il n'existe pas de vente de trophées.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Principales maladies

Les affections les plus courantes rencontrées dans la Commune de Kétou concernent les maladies diarrhéiques, le paludisme, l'anémie, les infections respiratoires aiguës, les affections gastro-intestinales. Les statistiques des cas survenus dans la période 1999 – 2002 se présente comme suit :

Tableau 12: Evolution des cas des affections courantes dans la Commune de Kétou

Affections courantes	Années				Cas moyen annuels
	1999	2000	2001	2002	
Maladie diarrhéique	1 044	870	1 053	817	946
Paludisme	8 962	8 495	7 696	13 587	9 685
Anémie	1 205	1 349	1 252	3 108	1 729
Infections respiratoires aiguës	4 959	4 733	4 249	6 175	5 029
Lésions traumatiques	1 657	-	1 583	1 732	1 658
Affections gastro-intestinales	2 068	1 827	1 457	1 869	1 805

Source : Annuaire des statistiques sanitaires de l'Ouémé/plateau (1999-2002)

L'examen du tableau permet de faire les constats ci-après :

- Le paludisme reste l'affection la plus dominante, 9 685 cas en moyenne par an. Ensuite viennent par ordre de fréquence, les infections respiratoires aiguës (5 029 cas par an), les affections gastro-intestinales (1 805 cas par an), l'anémie (1 729 cas par an), les lésions traumatiques (1 658 cas par an) et les maladies diarrhéiques (946 cas par an).
- Le taux de mortalité relatif à ces cas sont très faible par exemple ce taux est de 0,01% pour le paludisme en 2002.
- Particulièrement pour le paludisme, le faible taux de mortalité obtenu peut s'expliquer par les mesures fortes prises par l'Etat pour lutter contre cette maladie et qui s'expriment à travers le Projet National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP) en exécution tant dans les zones urbaines que rurales.
- Le SIDA, préoccupation majeure de nos jours en matière de santé et de développement, prend de plus en plus une ampleur inquiétante dans le monde. En Afrique, cette pandémie dégrade le tissu social d'un grand nombre de communautés et met en danger la croissance économique, les perspectives de développement et la stabilité des individus.

Le Bénin en l'occurrence, n'a cessé d'avoir des victimes de ce fléau dont le premier cas a été déclaré officiellement en 1985.

En 2001, la prévalence était de 4,1%. L'épidémie de l'infection à VIH/SIDA progresse et touche essentiellement la population jeune (jusqu'en 1997, 8 sur 10 malades du SIDA se situent dans la tranche d'âge de 20 à 49 ans). Cette prévalence de l'infection a été multipliée par 10 en 7 ans d'évolution, ainsi elle est passée de 0,36% en 1990 à 4,1% en 1999, soit 50 nouvelles infections par jours ou 1 personne toutes les 30 minutes. Une enquête nationale de surveillance épidémiologique a été

menée en 2002 sur 17 801 femmes enceintes testées. La prévalence dans l'Ouémé et le Plateau dans cet échantillon sont respectivement de 1,7% et 1,4%. La prévalence au sein de la population générale n'est pas encore estimée.

Dans le cas particulier de la Commune de Kétou, d'après les sources du ministère de la santé publique, sur 212 individus observés (les consultants prénataux) d'âge compris entre 14 et 24 ans, 02 cas positifs sont identifiés, soit un taux de prévalence de 0,94%. La tranche d'âge de 22 à 23 ans est la plus affectée. En effet, sur un effectif de 68 individus de cette tranche, 2 cas positifs sont détectés soit un taux de prévalence de 2,94%.

Sur le même effectif observé, la prévalence de l'infection syphilitique est de 0,47%.

En résumé, Kétou fait partie de la zone à faible prévalence selon le rapport de surveillance de l'infection aux IST/VIH/SIDA au Bénin de 2002. Mais ce classement pourrait être un prétexte pour relâcher cette lutte. Les activités de communication pour un changement de comportement doivent être poursuivies à l'instar de celles conduites par le Projet Plurisectoriel de Lutte contre le Sida en cours dans la zone à travers l'ONG ADIL

5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

Tableau 13: Evolution du taux de fréquentation des formations sanitaires de la Commune de Kétou

Année	Population observée	Population ayant fréquenté des formations sanitaires	Taux (%)
1999	77 080	25 335	32,9
2000	79 108	23 451	29,6
2001	81 167	36 117	44,4
2002	100 215	32 294	32,2

Source : d'après les données de l'annuaire statistique de l'Ouémé/Plateau 1999 – 2002

L'examen du tableau ci-dessus, permet de faire les constats suivants :

- Une faible fréquentation des centres de santé par les populations ; ce qui pourrait expliquer que les unités sanitaires en place répondent faiblement aux besoins ressentis par les populations ;
- Le taux de fréquentation le plus élevé est observé en 2001 (44,4%) et le plus faible en 2000 (29,6%).

Cette faible fréquentation peut provenir du mauvais accueil du personnel médical, la faible qualité de la prise en charge des cas de maladies ou d'une difficile accessibilité des populations aux centres.

Les activités de santé maternelle et infantile (consultation prénatales et postnatales) constituent les activités préventives les plus essentielles. Elles sont appréciées ici à travers les indicateurs suivants :

- le taux d'utilisation des services prénataux ;
- le taux d'accouchement assistés ;
- le taux de mortalité néonatale précoce ;
- le taux de mortalité maternelle ;
- le taux d'utilisation des services postnataux.
- L'évolution de ces indicateurs se présente comme suit :

Tableau 14: Evolution des indicateurs de santé maternelle et infantile dans la Commune de Kétou

Indicateurs	Années			
	1999	2000	2001	2002
Taux d'utilisation des services prénataux	81%	94%	107%	95%
Taux d'accouchements assistés	77%	94%	95%	87%
Taux de mortalité néonatale précoce	5,30	6,01	4,18	10,44
aux de mortalité maternelle	66	141	64	51
Taux d'utilisation des services prénataux	82%	63%	83%	84%

Source : Annuaire des statistiques sanitaires de l'Ouémé/Plateau (1999 – 2002)

L'examen du tableau, permet de faire les constats ci-après :

- Le taux d'utilisation des services prénataux (nombre de consultations prénatales / grossesses attendues) est passé de 81% en 1999 pour atteindre 95% en 2002. La norme de 80% fixée pour ce taux est atteinte au cours de la période et s'est élevé à 107% en 2001. Cela peut s'expliquer par le fait que le centre a reçu au cours de cette année des enfants venant d'autres Communes.
- Dans toute la Commune, le taux d'accouchements assistés est au dessus de la norme fixée à 80% sauf en 1999 où ce taux est de 77%. C'est la preuve que la plupart des femmes reçues en consultations prénatales sont revenues accoucher dans les formations sanitaires.
- La mortalité néonatale précoce (nombre de décès d'enfants de moins de 8 jours rapportés aux naissances vivantes) a varié de 5,23% à 10,44%.
- La mortalité maternelle (nombre de décès maternels par rapport aux naissances vivantes est de 66 pour 100 000 naissances vivantes en 1999 contre 51 pour 100 000 naissances vivantes en 2002. D'où une baisse du taux.
- Le taux d'utilisation des services postnataux est passé de 82% en 1999 pour atteindre 84% en 2002. Cela signifie une utilisation satisfaisante des femmes assistées après leur accouchement.

En résumé, malgré les conseils donnés aux femmes, beaucoup d'entre elles choisissent encore de sous – utiliser les formations sanitaires officielles. Dans cette optique les sensibilisations doivent être poursuivies pour une utilisation optimale des formations sanitaires par les femmes allaitantes et enceintes.

Le taux de fréquentation des formations sanitaires en 2002 est de 32% au niveau de la commune de Kétou. Ce taux reflète une faible utilisation des services des établissements sanitaires de la localité. Il signifierait également qu'une importante frange de la population s'adonne à l'auto médication ou à la médecine traditionnelle pour régler leur problème de santé.

Ainsi, des actions pourraient être engagées afin de mieux structurer l'exercice de la médecine traditionnelle dans la commune pour lui permettre de bien jouer son rôle, parfois complémentaire, au côté de la médecine moderne.

5.1.3 Infrastructures et équipements

L'examen du tableau permet de faire les constats suivants :

- un centre de santé pour une Commune de 100 499 habitants ;
- 07 centres de santé d'arrondissement soit un centre par arrondissement ;
- sur la période 1999 – 2002, le nombre d'infrastructures socio – sanitaires est resté constant sauf celui de UVS qui a chuté à 1 en 2002.

L'examen de ces données permet de constater l'insuffisance d'infrastructures socio – sanitaires pour la Commune. Le nombre d'UVS est devenu très faible alors que ces centres très proches des couches villageoises jouent un rôle tampon de premiers soins aux populations rurales. D'où la nécessité d'évaluer et de redynamiser ces centres tout en renforçant la capacité de leur personnel.

Quant au nombre de lits, il passe de 91 en 2001 pour atteindre 172 en 2002 avec l'augmentation de plus de 300% du nombre de lits de maternité.

En terme de médicalisation, on peut noter 0,98 lit de maternité pour 1 000 habitants et 0,24 lit d'hospitalisation pour 1 000 habitants. Cette situation traduit l'insuffisance de lits pour accueillir les malades.

En ce qui concerne les matériels médicaux techniques présentés dans le tableau ci-dessous, on note par catégorie les besoins ci-après : mobilier médical (135), ciseaux (36), pinces (72), contenants et instruments divers (121), matériels de mesure (37), chaîne de froid (0), matériel roulant (02 motos), autres équipements (10).

Par ailleurs, on dénombre dans la commune 16 cabinets privés qui font des prestations sanitaires en direction des populations. D'après l'appréciation des populations lors des ateliers bilan diagnostic, ces cabinets exercent en toute illégalité et ne disposent pas de personnel qualifié. Ainsi, ils sont souvent à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines. Dans cette optique, il est recommandé l'installation de ces cabinets sur des bases juridiques, les autorisant à pratiquer leurs activités dans l'intérêt des populations. En tout état de cause, une réflexion devra être amorcée au niveau de la Commune pour étudier de façon approfondie les conditionnalités d'intervention ou d'installation de ces cabinets et les normes de qualification et de professionnalisme.

5.1.4 Personnel de santé

Le terme médicalisation signifie l'ensemble des services auxquels la population peut avoir recours pour protéger et améliorer sa santé, obtenir une guérison et réduire les séquelles de la maladie. Quatre indicateurs sont utilisés ici pour apprécier ce taux à savoir :

- Nombre d'habitants par médecin ;
- Nombre d'habitants par infirmier ;
- Nombre de lits pour 1 000 habitants ;
- Les dépenses de santé publique par habitant.

En effet, on dénombre en 2003, 03 médecins, 18 infirmiers, 09 sage – femmes dans la Commune de Kétou, soit respectivement :

- 1 médecin pour 33 500 habitants au lieu de 1 pour 10 000 selon les normes de l'OMS ;
- 1 infirmier pour 5 583 habitants au lieu de 1 pour 5 000 ;
- 1 sage-femme pour 11 166 habitants au lieu de 1 pour 5 000 ;
- 1 médecin pour 8 367 habitants en zone urbaine (arrondissement Kétou) ;
- 1 médecin pour 25 132 habitants en zone rurale ;

- 1 infirmier pour 1 395 habitants en zone urbaine ;
- 1 infirmier pour 4 189 habitants en zone rurale ;
- 1 sage – femme pour 8 377 habitants en zone rurale ;
- 1 sage – femme pour 2 789 habitants en zone urbaine.

De ces indicateurs, il ressort un manque chronique de médecins, d'infirmiers et de sage – femmes bref du personnel médical spécialisé, pour les services sanitaires de la Commune, ce qui peut agir sur la qualité des services dans les centres de santé. Vu la population qui est essentiellement jeune (Cf. pyramide des âges), il est important d'améliorer la qualité des services sanitaires pour garantir non seulement l'état de santé générale des différentes couches et des jeunes en particulier.

La situation en zone urbaine semble satisfaire, mais une attention particulière devra être portée sur la médicalisation en zone rurale.

5.1.5 Dépenses de santé

Elles sont relatives au fonctionnement et à l'investissement dans les centres de santé de la Commune. Le tableau ci-après fait la synthèse des dépenses et retracent leur évolution sur la période 1999-2002.

Tableau 15: Evolution des dépenses de santé publique dans la Commune de Kétou

Dépenses Années	Médicaments et matériel à céder	Fonctionnement	Investissements	Total	Total zone PAK	% par rapport à la zone PAK
1999	13 070 322	24 844 035	372 600	38 287 017	105 748 873	36,21%
2000	15 505 317	23 523 520	308 505	39 337 342	100 614 921	39,10%
2001	15 001 513	27 521 345	1 357 055	43 879 913	86 365 478	50,81%
2002	30 034 143	30 247 735	125 774	61 539 589	131 451 934	46,82%
Moyenne	18 402 823	26 534 159	823 983	45 753 465	106 045 301	43,15%

Source : d'après les données des annuaires statistiques 1999 – 2002

Dépense sanitaire par habitant par an = 455 Fcfa.

De l'analyse simultanée du tableau, on a constaté que les dépenses de fonctionnement s'accroissent tandis que celles liées à l'investissement s'amenuisent de façon drastique. Par ailleurs, les dépenses publiques par habitant et par an s'élèvent à 455Fcfa.

En effet, un plaidoyer devra être fait à l'endroit des autorités en charge de la santé pour l'accroissement des services et en terme de construction de nouveaux centres de santé, le recrutement de personnel qualifié d'apport d'équipement en quantité suffisante.

5.2 Action sociale

A compléter

5.3 Education

5.3.1 Infrastructures scolaires

Tableau 16: Point des infrastructures existantes

Collèges	Apatam	Semi définitif	Définitif	Total
Kétou2	02	-	-	02
Idigny	-	03	03	06
Adakplamè (Ewè)	01	-	01	02
Kpankou	03	-	03	06
Total	06	03	07	16

Source : d'après les données de quatre (4) collèges

De l'examen du tableau, il ressort que 43% seulement des infrastructures sont en matériels définitifs. Ce qui montre la faible qualité des infrastructures disponibles. Ainsi l'amélioration du cadre tangible de l'école devient une nécessité.

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

Au cours de l'année 2004, Kétou compte sept (07) collèges d'enseignement secondaires et 02 collèges professionnels en gestion – comptabilité. Tous les arrondissements ne disposent pas d'enseignement secondaire. Seuls les arrondissements de Kétou centre, d'Idigny, d'Adakplamè (Ewè) et de Kpankou en disposent.

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

Kétou compte 363 enseignants en 2003 toutes catégories confondues. Les permanents et les contractuels représentent 59% de l'effectif total.

Par ailleurs, le nombre d'enseignants nécessaires pour un bon fonctionnement du système selon les données de la circonscription scolaire est évalué à 334 enseignants d'où un besoin ressenti d'enseignants (permanents + contractuels) de 121 répartis selon les arrondissements.

De ces besoins, sont déduits les besoins en salle de classes qui peuvent être évaluées à 121 classes supplémentaires à construire, soit 40 modules de 3 classes à construire à court terme.

Mais selon l'atelier bilan diagnostic et la rencontre avec le chef de la circonscription scolaire de Kétou, le besoin en salles de classes est évalué à 1 module de 3 classes par EPP, soit 86 modules à construire à moyen terme.

De tout ce qui précède, il ressort que beaucoup reste à faire notamment dans la construction et l'équipement des salles de classe dans les écoles existantes.

Par ailleurs, le problème le plus préoccupant est celui de manque d'enseignants qualifiés. La solution d'enseignants dits « communautaires » qui est actuellement adoptée a des limites et ne pourrait constituer une solution durable pour le système. On peut améliorer cette solution en formant et en recyclant ces enseignants dans des écoles professionnelles. Aussi les séances d'unités pédagogiques organisées dans les écoles au cours desquelles les enseignants échangent sur les questions pédagogiques ont besoin d'être renforcées pour être

davantage utiles pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement donné par ces enseignants communautaires.

Depuis un certain nombre d'années et ce jusqu'à ce jour, le système éducatif dans la Commune est confronté à de sérieux problèmes en ce qui concerne les infrastructures scolaires et le personnel enseignant. La majorité des bâtiments de classe est délabrée. Les appartements et les classes construits en matériaux précaires sont les plus abondants. Néanmoins, grâce aux efforts des populations et à l'appui des partenaires au développement (ONG, AGeFIB, UNICEF...) certaines classes sont entrain d'être construites.

Le besoin d'enseignants qualifiés se fait sentir au niveau de tous les ordres de l'enseignement (primaire et secondaire). La plupart des écoles de 06 classes n'ont que 02 ou 03 enseignants qualifiés. Le corps enseignant est dominé par les contractuels et les communautaires qui représentent parfois plus de la moitié du personnel.

Au cours de l'année 2004, Kétou compte sept (07) collèges d'enseignement secondaires et 02 collèges professionnels en gestion – comptabilité. Tous les arrondissements ne disposent pas d'enseignement secondaire. Seuls les arrondissements de Kétou centre, d'Idigny, d'Adakplamè (Ewè) et de Kpankou en disposent.

L'analyse des données permet de noter qu'il y a un manque important de personnel enseignant permanent pour les collèges à Kétou. Le système éducatif secondaire ne pourrait se focaliser sur la prestation des vacataires. Une analyse profonde de la situation s'impose afin de suppléer à cette insuffisance qui est préjudiciable à la qualité de l'enseignement. Un plaidoyer pour un recrutement d'enseignants qualifiés en nombre suffisant s'impose. Et de plus une sensibilisation des APE et des élèves notamment les filles s'avère nécessaire pour leur maintien. Des mesures incitatives en direction des filles pourraient être envisagées pour les encourager à poursuivre les études.

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

Le taux brut de scolarisation au niveau de la commune de Kétou paraît un peu faible par rapport au taux national. Il est encore plus bas en ce qui concerne les filles comme l'indique le tableau.

Tableau 17: Evolution taux de scolarisation selon le sexe

Commune	Années scolaires	Taux brut de scolarisation	Taux de scolarisation G	Taux de scolarisation F
KÉTOU	96- 97	63%	67%	33%
	97-98	70%	64%	36%
	98-99	77%	63%	37%
	99-00	78%	63%	37%
	00-01	84%	62%	38%
	01-02	88%	61%	39%
	02-03	-	61%	39%
	03-04	-	61%	39%

Source : CS Kétou

L'examen du tableau ci-dessus permet de faire les constats suivants : le taux brut de scolarisation atteint 88% en 2001. Ce taux n'a cessé de croître depuis 1996, ce qui

traduit l'effet positif des efforts fournis par le gouvernement et les APE en incitant à la scolarisation des enfants. Mais pour les filles ce taux de scolarisation reste bas. Il est encore à moins de 40% jusqu'en 2003. Ce qui confirme l'existence de disparité profonde en matière de scolarisation entre les sexes à Kétou. Cette situation n'est pas surprenante du fait qu'elle est le reflet d'une réalité nationale et des pays en développement en général. Il est important de souligner que les efforts doivent être faits pour que les filles soient de plus en plus scolarisées. C'est l'une des conditions essentielles d'un développement durable. En effet, les résultats de l'EDS 1996 (enquête démographique sur la santé) ont montré que la couverture vaccinale est une fonction croissante du niveau d'instruction de la mère. Le taux de mortalité néonatale, infantile et infantilo - juvénile par contre sont des fonctions décroissante du même niveau d'instruction de la mère. L'effet multiplicateur de l'instruction de la fille est extrêmement important pour les actions de développement.

5.3.5 Alphabétisation

Il constitue de nos jours une préoccupation du Bénin et représente un facteur important de développement et d'intégration à la société. L'alphabétisation selon le dictionnaire Petit Robert est : l'enseignement de l'écriture et de la lecture aux personnes analphabètes d'une population ou à des personnes ne connaissant pas un alphabet donné. Ainsi selon le RGPH-3 (2002), les données générales sur le sujet sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Tableau 18: Population résidente selon le sexe et l'alphabétisation dans la Commune de Kétou

Type de population	Effectif			Taux d'alphabétisation			Taux d'analphabétisme		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Population analphabète	19 833	29 703	49 536	43,26	-	-	52,8%	73,1%	63,35%
Population alphabétisée	16 264	9 209	25 473	-	22,68	-	-	-	-
Non déclarée	1 493	1 689	3 182	-	-	32,6	-	-	-
Population totale résidente	37 590	40 601	78 191	-	-	-	-	-	-

Source : d'après les données de l'INSAE RGPH-3 (2002) Population résidente selon l'arrondissement et l'alphabétisation à Kétou

Arrondissement	Population analphabète	Population alphabétisée	Non déclarée	Population totale résidente	Taux d'analphabétisme	Taux d'alphabétisation
Adakplamè	7 102	3 123	252	10 477	67,78	29,8
Idigny	13 434	6 148	1 309	20 891	64,30	29,4
Kpankou	10 753	3 291	661	14 705	73,12	22,4
Odomèta	4 569	938	118	5 625	81,2	16,7
Okpomèta	4 230	1 643	157	6 030	70,1	27,2
Kétou	9 448	10 310	705	20 463	46,2	50,38
Total	49 536	25 473	3 182	78 191	63,3	32,6

Source : d'après les données du RGPH3 (2002)

De l'examen du tableau, il ressort que :

- Le taux brut d'alphabétisation de la Commune de Kétou selon RGPH-3 (2002) est de 33% environ contre un taux d'analphabétisme de 63% environ ;
- Le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, 73% contre 53%. Tandis que le taux d'alphabétisation s'élève à 22% chez les femmes contre 43% chez les hommes.

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

On rencontre des rythmes folkloriques très intéressants comme Guèlèdè, Iwè, Akpama, Kètè, Agoumbé, Samba, Thakara, Gbontchè, Lomba, Zinli, Gota, Adjobo, Houénouhoun, qui offrent souvent des spectacles épanouissants.

5.4.2 Sports et loisirs

La commune bénéficie, dans ce domaine d'un centre de jeunes et de loisirs très défectueux et d'un centre de lecture peu équipé.

De façon générale, les infrastructures de loisirs et sportives sont inexistantes. Pas de structures d'encadrement des jeunes, pas d'espaces verts et d'aires de jeux.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

L'analyse de la situation des finances communales est une synthèse du bilan financier de la collecte des recettes du budget de fonctionnement et d'investissement de la Commune sur quelques années (ici six années, 1998-2003). Elle vise à appréhender les efforts à faire pour accroître la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales ainsi que l'amélioration de leur gestion.

6.1 Evolution du budget communal

L'équilibre financier de la Commune peut s'observer à partir de l'analyse des données de fonctionnement et d'investissement.

Cette analyse s'apprécie à partir de trois choses : l'épargne, la capacité d'investissement et la capacité de financement. L'analyse des données financières de la commune permet de faire les constats suivants : la capacité de financement de la Mairie est en moyenne de 7 millions de FCFA par an. Lorsqu'on observe cette capacité au cours de la période, elle est presque insignifiante entre 1998 et 2000.

Somme toute, la capacité de financer les investissements par la Mairie est à ce jour très faible par rapport aux enjeux de développement que révèle déjà le diagnostic. Nous estimons que pour y parvenir la Mairie devra renforcer sa volonté de développement en focalisant ces actions sur :

des stratégies efficaces de recherches de financement avec les partenaires étrangers (ONG, Organismes multilatéraux et bilatéraux, Gouvernements etc.) ;

une politique locale forte et participative pour améliorer le niveau des finances locales.

Dans cette optique, l'étude de l'introduction d'une taxe de développement serait un moyen efficace pour relever le niveau des finances locales.

Par ailleurs, pour la mise en œuvre efficace du plan, il est nécessaire de faire des efforts ardu d'investissement. Dans cet ordre d'idées, trois hypothèses de simulation sont formulées pour orienter les efforts à consentir par la commune pour les cinq prochaines années.

Hypothèse 1 : la commune décide de maintenir le niveau d'investissement à 160 francs par habitant.

Selon cette hypothèse, la projection de la capacité d'investissement de la commune pour les cinq prochaines années se présente comme suit :

Année	Population de la commune	Effort d'investissement de la commune
2005	115.544	18.487.040
2006	121.044	19.367.040
2007	126.805	20.288.800
2008	132.841	21.254.560
2009	139.165	22.266.400
TOTAL		101.663.840

Source : A partir des données démographiques et de la capacité d'investissement moyenne selon les six dernières années

Hypothèse 2 : La commune décide de maintenir le niveau d'investissement par habitant à la moyenne nationale de 300 FCFA.

Sur cette base et compte tenu de la projection démographique de la commune pour les cinq prochaines années, les efforts d'investissement de la commune pourraient se présenter comme ci-après :

Année	Population de la commune	Effort d'investissement de la commune
2005	115.544	34.663.200
2006	121.044	36.313.200
2007	126.805	38.041.500
2008	132.841	39.852.300
2009	139.165	41.749.500
TOTAL		190.619.700

Source : A partir des données démographiques et de la moyenne nationale d'investissement

Hypothèse 3 : La commune décide de maintenir le niveau d'investissement par habitant à 358 francs (le meilleur niveau atteint en 2001)

Sur cette base et compte tenu de la projection démographique de la commune pour les cinq prochaines années, les efforts d'investissement de la commune pourraient se présenter comme ci-après :

Année	Population de la commune	Effort d'investissement de la commune
2005	115.544	41.364.752
2006	121.044	43.333.752
2007	126.805	45.396.190
2008	132.841	47.557.078
2009	139.165	49.821.070
TOTAL		227.472.842

Source : À partir données démographiques et la capacité d'investissement moyenne optimale (2001)

Sur la base de ces trois hypothèses et compte tenu de l'effort actuel de la commune, l'hypothèse 2 apparaît la plus plausible et réaliste. Mais la commune devra améliorer davantage sa performance pour répondre aux exigences du financement du PDC.

6.2 Recettes

L'examen du tableau ci-dessus permet de faire les remarques suivantes : La recette globale prévue sur la période de 6 ans s'élève à 382,8 millions contre une recette mobilisée de 294,6 millions, soit un taux de réalisation en recette de 76,9% ;

De ces ratios, il découle que toutes les recettes prévues ne sont pas mobilisées, ce qui pourrait signifier que les mécanismes de collecte des éléments de recettes (taxes notamment) souffrent de difficultés. D'où le renforcement des mécanismes qui pourraient se traduire par un suivi rigoureux des agents collecteurs.

Par ailleurs, la recette par habitant en 2002 est de 872 FCFA. Cela signifie que pour une recette mobilisée en 2002, chaque habitant de la Commune a apporté 872 FCFA.

6.3 Dépenses

Les dépenses réalisées sur la période sont élevées à 262,7 millions contre une prévision de 382,9 millions, soit un taux de réalisation en dépense de 68,6%.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Domaines concernés

- Milieu physique

ENVIRONNEMENT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une importante superficie de forêts classées et sacrées ➤ Relief facilitant l'évacuation des eaux ➤ superficie disponible pour le reboisement ➤ Existence des structures villageoises de gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible application des règles d'hygiène et d'assainissement ➤ Déforestation ➤ Dégradation de l'environnement ➤ Non collecte des ordures ménagères et des eaux usées ➤ Faible niveau de reboisement ➤ Incivisme

- Niveau organisationnel

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (ONG, Association de développement.....)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un grand nombre d'ONG et organisation intervenant dans la Commune ➤ Diversité des domaines d'intervention ➤ Association communale de développement fonctionnelle ➤ Existence des associations de 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisations peu perceptibles des ONG sur le terrain ➤ Insuffisance de coordination des actions des ONG dans leurs interventions ➤ Existence de beaucoup d'ONG non opérationnelles ➤ Analphabétisme des populations ➤ Faible couverture du territoire de la Commune

développement au niveau arrondissement et d'une structure faïtière : UADK, ADEAK, AJEDEC, UCGF, UDESCA, ADAO, AGBAJOLA, ADO, ADAK	par les ONG ➤ Manque d'initiative d'auto financement ➤ Manque de réseaux d'ONG
---	--

ADMINISTRATION COMMUNALE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Certains actes administratifs délivrés dans les délais et à la satisfaction des usagers (convention de vente ...) ➤ Forte demande dans le cadre d'établissement des conventions ➤ Bonne ambiance entre services de la Mairie ➤ Existence d'un cahier de transmission interne et externe ➤ Circulation de l'information par notes de services, par arrêtés, par notes circulaires ➤ Administration de développement ➤ Réunion hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de système de classement des archives ➤ Retard dans les prestations de services ➤ Peu de promotion à l'endroit des femmes ➤ Pas de système de suivi et d'évaluation de la prestation du personnel ➤ Manque de secrétaire dans les arrondissements ➤ Manque d'initiatives au niveau des services ➤ Irrégularité de sanction ➤ Inexistence de manuel de procédures ➤ Inexistence de cahier de charges au niveau des services ➤ Service de relations publiques peu fonctionnel ➤ Manque de motivation des agents ➤ Pas de plan de communication ➤ Pas de contrôle financier interne au niveau du SAFE ➤ Inexistence de systèmes modernes de communication entre les services (interphones) ➤ Faible taux de recouvrement ➤ Retard des agents au service ➤ Absence d'un plan de formation du personnel

AGRICULTURE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité de terres cultivables ➤ Existence de quelques bas-fonds et retenues d'eau ➤ Existence de plusieurs groupements de producteurs ➤ Existence d'une ferme semencière à redynamiser ➤ Traversée de la partie Nord-Ouest de la Commune par le fleuve Ouémé ➤ Zone agro écologique adaptée à plusieurs cultures ➤ Existence de plusieurs marchés au niveau de la Commune ➤ Force de production disponible (moyens humains) ➤ Existence de volonté manifeste des populations à s'investir dans l'agriculture ➤ Traversée de la Commune par une route inter Etat ➤ Existence de la Radio communautaire FM ALAKETOU ➤ Existence de groupes de tontines locales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surexploitation des terres ➤ Non efficacité des structures d'organisation pour accéder aux intrants ➤ Bradage des produits agricoles ➤ Non efficacité des structures d'organisation pour la commercialisation des produits agricoles ➤ Insuffisance d'application des techniques améliorées de lutte contre la pauvreté des sols

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une industrie d'égrenage de coton (IBECO) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non organisation des planteurs pour l'acquisition des semences forestières ➤ Inexistence des pépinières forestières ➤ Feux de brousse
---	---

ELEVAGE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des espèces animales, de pâturage et d'alimentation ➤ Engouement des populations à l'élevage ➤ Existence du marché d'écoulement (local) ➤ Existence de matériaux locaux pour la construction des habitats des animaux ➤ Matières premières existantes ➤ Forte production de bovins et ovins 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Divagation des animaux ➤ Insuffisance du personnel d'encadrement ➤ Non organisation de campagne de vaccination systématique ➤ Non maîtrise des techniques modernes d'élevage ➤ Non valorisation des plantes alimentaires et médicinales ➤ Inexistence d'enclos ➤ Manque de plante fourragère ➤ Manque de retenue pour abreuver les animaux

EDUCATION

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de parcelle pour ériger des modules de classes ➤ Prise en charge financière des enseignants communautaires par les parents d'élèves ➤ Population motivée pour la construction des salles de classe ➤ Volonté des parents à scolariser leurs enfants ➤ Existence d'Association de Parents d'Elèves (APE) ➤ Volonté des APE à recruter des enseignants communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque d'acte juridique consacrant les domaines aux écoles ➤ Manque de volonté des enfants ➤ Manque de conscience professionnelle au niveau de certains enseignants ➤ Les parents assurent difficilement la scolarisation des enfants ➤ Faible motivation à créer d'écoles maternelles ➤ Inexistence d'acte de naissance de certains enfants en classe d'examens ➤ Insuffisance d'assainissement en milieu scolaire ➤ Insuffisance d'infrastructures scolaires adéquates ➤ Effectif pléthorique dans les classes (les centres surtout) ➤ Comportement indélicat de certains enseignants ➤ Harcèlement sexuel en milieu scolaire ➤ Faible taux de fréquentation des filles ➤ Les grèves répétées des enseignants ➤ Mauvaise application des nouveaux programmes d'enseignement

Commerce

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Culture du commerce ➤ Goût du risque ➤ Existence des marchés ➤ Existence des produits à commercialiser ➤ Zone caractérisée par une forte production agricole ➤ Organisation des commerçants ➤ Existence de pistes rurales ; ➤ Existence de route inter – Etat (Pobè – Kétou - Illara) ➤ Existence de groupements de commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible pouvoir d'achat des populations ➤ La pratique de l'usure ➤ Marchés pas bien construits ➤ Manque d'initiatives locales pour entretenir les voies ➤ Manque de dynamisme au niveau des commerçants ➤ Faible taux de paiement des taxes, patentes et impôts ➤ Ascendance du secteur informel ➤ Exercice d'hégémonie des groupes des « gros » commerçants sur le secteur dans la Commune en pratiquant une politique protectionniste ➤ Pistes dégradées

- **Art, sport, culture**

Loisirs et Cultures

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité d'organisations culturelles ➤ Existence d'une radio communautaire ALAKETOU ➤ Existence de parcelles pour construire des infrastructures culturelles et de loisirs (maison des jeunes, aires de jeux, bibliothèque...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inexistence d'aires de jeux ➤ Inexistence de structures d'encadrement ➤ Manque d'intérêt des populations aux manifestations culturelles ➤ Places publiques non aménagées

ARTISANAT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'artisans qualifiés ➤ Clientèle existante au niveau local et régional ➤ Existence d'association d'artisans ➤ Travail de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'artisans peu fonctionnelle et pas dynamique ➤ Artisanat de service seulement ➤ Non respect du délai ➤ Manque d'appui de la part de l'autorité locale

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Le 05 Octobre 2004 a eu lieu dans la salle de réunion de l'arrondissement de Kétou, l'atelier communal de sélection des filières porteuses à promouvoir.

L'objectif de cet atelier est d'identifier et de prioriser les filières selon les potentialités de la commune.

L'atelier a débuté par les mots de bienvenue du Maire de la Commune de Kétou suivi de l'installation du présidium de trois membres pour la conduite des travaux.

Les participants ont écouté, successivement les exposés sur :

- Les filières à promouvoir par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- Les filières retenues par le Ministère et les critères de classification des filières.

Après les débats, il y a eu la classification des filières. Et les filières retenues dans la Commune de Kétou par ordre d'importance sont :

- Le Maïs
- Le Manioc
- L'Anacarde
- La Volaille
- Le Petit ruminant
- La Porciculture
- L'Aulacode
- Le Piment
- La Tomate

Par ailleurs, Dans le cadre de l'étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, un atelier d'identification des filières porteuses a été organisé à Bohicon pour la zone agroécologique à laquelle appartient la commune de Kétou. Cet atelier a permis de retenir de façon participative les filières suivantes.

- Maïs,
- Manioc
- Aviculture
- Elevage de petits ruminants
- Anacardier

Ces filières porteuses sont identiques à celles retenues par l'atelier communal de sélection des filières porteuses et qui son citées plus haut.

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Stratégie de développement de la filière maïs au niveau national

Après plusieurs années de résultats mitigés de promotion pour l'utilisation intensive d'engrais, l'augmentation de la production est maintenant surtout axée sur l'utilisation de semences améliorées et l'utilisation limitée d'intrants.

- Améliorer le stockage au niveau des producteurs et des OPA par la mise au point des techniques améliorées
- Améliorer le rendement de la transformation artisanale et semi industrielle par le développement et la diffusion de prototypes d'égraineuses et de moulins plus performants.
- Améliorer une meilleure pénétration des marchés actuels par l'organisation du système d'information sur les prix et des marchés et la diversification des produits.
- Faire des ajustements pour augmenter la rentabilité de la filière et mieux en répartir la plus value.

Stratégies communales

Il s'agira pour les communes de favoriser :

- l'organisation des acteurs de la filière en les regroupant.
- un renforcement des capacités des producteurs et de leur pouvoir de négociation.
- Une amélioration de la capacité physique et financière de stockage des producteurs de manière à limiter les pertes post-récolte et profiter de la variation saisonnière des prix.

Ces activités devraient d'abord se concentrer là où une masse critique de production pourrait avoir un effet d'entraînement. Les communes des départements suivant peuvent être concernés : l'Ouémé, le plateau, l'Alibori et le Borgou

- L'augmentation de la productivité des moulins à maïs
- L'augmentation de la marge des transformatrices et commerçantes informelles

Stratégies nationales de développement de la filière manioc

- Augmentation de la production par l'introduction de variétés améliorées. Des expériences démontrent que les agriculteurs adoptent plus facilement des boutures améliorées que les engrais minéraux.

- Amélioration du rendement et de la qualité de la transformation par les unités artisanales améliorées. Même à petite échelle, l'équipement de transformation du manioc permet une augmentation de la qualité et des quantités à des prix compétitifs sur le marché. Les projets Manioc et le PDRT font des efforts dans ce sens.
- Amélioration du rendement de la transformation par des unités semi-industrielles
- Pénétration accrue du marché africain du gari. Quelques entrepreneurs se sont déjà lancés dans cette exploration commerciale, avec des moyens limités, mais apparemment avec succès.

Stratégies communales

- Augmenter la production par la promotion des boutures améliorées.
- Organiser les producteurs en groupements pour améliorer leur pouvoir de négociation
- augmenter la transformation en favorisant l'installation de petits entrepreneurs de transformation avec de petites unités semi industrielles. Il sera nécessaire d'augmenter les variétés de produits finis du manioc : fabrication du pain, des biscuits etc.

Stratégies de développement de la filière Anacarde

L'accroissement de la productivité à l'intérieur de systèmes d'agriculture durables est une exigence pour le développement économique et l'allègement de la pauvreté. La noix de cajou peut jouer un important rôle dans l'amélioration des conditions d'existence des acteurs de la filière anacarde et du monde agricole. En effet en plus de son importance dans les performances économiques du secteur agricole de plusieurs pays, la culture de l'anacarde présente de profonds intérêts écologiques et joue un rôle vital dans la stabilisation et le maintien des environnements agricoles dont la plupart sont malheureusement fragiles. La filière anacarde doit donc se développer, non seulement du fait de son importance économique, mais aussi à cause de ses intérêts écologiques et environnementaux dont entre autre son impact sur la lutte contre la désertification.

Pour promouvoir la filière anacarde au niveau national, nous proposons la stratégie suivante :

- Améliorer la qualité de la noix d'anacarde béninoise pour une plus grande intégration du marché international
- Amener la Recherche développement (INRAB) à sortir des variétés améliorées pour de meilleurs rendements des plantations. Ce qui

augmenterait la production et une plus grande pénétration du marché international

- Réorganiser les producteurs afin de leur permettre d'avoir un plus grand pouvoir de négociation dans la filière. Ceci diminuera les intermédiaires déjà trop nombreux.
- Développer les industries de décorticage des noix. Il pourrait se faire à trois niveaux : artisanal amélioré ; semi industriel et industriel
- Identifier et développer de nouveaux produits sur la base de la pomme de cajou. Des activités embryonnaires existent au niveau de certaines ONG.

Stratégies communales

Pour un rapide développement de cette filière, les communes devront s'investir dans :

- L'accroissement de la production : aider les producteurs à obtenir des crédits à moyen terme pour financer les plantations et faciliter leurs regroupements.
- L'appui à la transformation locale par des unités artisanales et semi artisanales.
- L'appui pour le regroupement des commerçants de noix de cajou et les aider à la recherche de débouchés.

CONCLUSION

L'étude diagnostique de la commune de Kétou révèle l'existence de nombreuses potentialités pour la promotion d'un développement économique locale. Dans ce cadre, la commune a retenu au cours de l'atelier régional de Bohicon les cinq filières porteuses suivantes Maïs, Manioc, Aviculture, Elevage de petits ruminants et Anacardier. Les conditions naturelles de la commune étant favorables au développement de ces filières, il ne reste plus qu'à bien organiser les forces productives pour asseoir un vrai développement de l'économie locale. Cette organisation permettra de trouver des solutions aux contraintes identifiées notamment le financement de la production et la recherche de débouchés pour l'écoulement de cette production. Les autorités communales sont conscientes de la nécessité de promouvoir l'économie locale pour un décollage effectif de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Kétou, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Kétou,, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Kétou, Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Kétou, de 1998 à 2002

CARDER Kétou,, secteur agricole de Kétou,

CLCAM Kétou, ; Juin 2002

Enquête auprès des intervenants, Juin 2003